

# Procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 13 Mai 2024

Convocations adressées le 03 Mai 2024

Étaient présents: R.LELIEVRE D.GRAND B.LEBOUC M.CHANOT R.DELAUNAY L.DUVAL. C.FERAULT C.GUYONNET-PAYEL .

Absents: P.FOUBERT M.LAMBERT J.FLANDRIN C.PICHEREAU:

**Approbation du procès-verbal du 02 avril 2024:**

Décision : approuvé à l'unanimité

**Objet: DELEGATION AU MAIRE POUR LES BIENS SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Les membres du Conseil Municipal,

En vertu de l'alinéa 15 de l'article L.2122-22 du code général des collectivités locales,

Donne, à l'unanimité (M. le Maire n'a pas participé au vote), délégation à M. le Maire pour la fin de la durée du mandat d'exercer au nom de la commune, les droits de préemptions définis par le code de l'urbanisme.

**-OBJET: DESIGNATION ELUS COMMISSION HAIES DE LA CCMA**

Les membres du Conseil Municipal,

après en avoir délibéré et à l'unanimité,

désignent à la commission HAIES de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs :

- élu titulaire : Daniel GRAND

- élu suppléant : Raymond LELIEVRE

**Objet: Plan 5000 terrains de sport Génération 2024**

Les membres du Conseil Municipal, après présentation du Plan 5000 terrains de sport Génération 2024, approuvent à l'unanimité le projet, Décident de déposer un dossier de demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour la création d'un terrain multisports City Stade aux abords immédiats de l'école publique,

approuvent le plan de financement prévisionnel annexée à la présente délibération,

Département de La Mayenne  
Canton de Villaines La Juhel  
Commune de LIGNIERES-ORGERES  
Tél : 02.43.03.07.44  
Courriel : [mairie-lignieres-orgeres@wanadoo.fr](mailto:mairie-lignieres-orgeres@wanadoo.fr)

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**  
de l'opération de Construction d'un Cytistade à proximité de  
l'école publique de LIGNIERES-ORGERES  
Opération PLAN 5000 TERRAINS DE SPORT GENERATION 2024

Dépenses :

Coût Travaux total H.T : 73.650,00 €

Recettes financées par :

Plan 5000 : 58.920,00

Autofinancement : 14.730,00

TOTAL: 73.650,00

Fait à Lignières-Orgeres, le 13/05/2024



Le Maire,

Raymond LELIEVRE

**OBJET: CREATION DES NOUVELLES VOIES, LIEUX-DITS ET NOMS**

Les membres du Conseil Municipal, dans la prolongation de la délibération du 4 juillet 2023, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident de créer les nouvelles voies, nom de lieu-dits et noms suivants :

Nouvelle écriture



VOIE dont l'écriture est à MODIFIER		SANS CHANGEMENT DE CODE RIVOLI	
BARBLINGE	B022	BARBELINGE	
BELLE MONNAIE	B032	BELLE MONNAYE	
LA BUTELLERIE	B106	LA BLUTELLERIE	
LA CHEVALLERIE	B365	LA CHEVALERIE	
DOMAINE DE MONNAYE	B471	DOMAINE DE MONNAIE	
LA GELAUDIÈRE	B547	LA GELOUDIÈRE	
LA HAÏE PORTÉE	B727	LA HAÏE PORTÉE	
LA NOË BESNIARD	B847	LA NOË BESNIARD	
LA PEÏNIÈRE	B880	LA PESNIÈRE	
LA TOUCHE FOUILLÈRE	C679	LA TOUCHEFOUILLÈRE	
LES TREGOTS	C685	LES TREGAULTS	
LA TRIPELIÈRE	C689	LA TRIPELLIÈRE	
CHERISE	C728	CHERIZE	
LA PREVOTIÈRE	C744	LA PREVOSTIÈRE	
LE MENIL	B828	LE MESNIL	
LE ROULLY	C604	LE ROUILLY	
LE MOULIN DE LA FONDERIE	B838	LE MOULIN DE LA FENDERIE	
LE FOUGERAY	B526	LE FEUGERAY	
L'ÊTRE AU ROY	B487	L'ÊTRE ROYAL	

**NOMS ET LIEU-DIT CREEES :**

- Chapelle d'Orgères
- Église de Lignièrès
- Église d'Orgères
- Site du Sacré-Coeur
- Les Souchets
- Impasse de Yeaux
- Impasse du Bas Mesnil
- Impasse du Haut Mesnil
- La Maison neuve Sud

**OBJET: PONT DE LA BICTERIE**

M. Le maire a présenté les 2 devis reçus.  
L'entreprise TTA a été retenue pour un montant de 3.464,12 euros TTC

**OBJET: PREFABRIQUE ECOLE**

M. Le Maire est chargé de continuer à travailler sur ce dossier

**OBJET: BOULANGERIE**

Aucune avancée notable.

À Lignièrès-Orgères, le 1er juillet 2024

La Secrétaire de séance,

Isabelle Piednoir



Le Maire,

Raymond LELIEVRE